

forts souvent renouvelés nous ne sommes pas parvenus à déraciner complètement l'esprit de routine qui tient tant de place dans notre milieu, ni à écarter les obstacles contre lesquels se sont constamment heurtés les meilleurs intentions de nos devanciers.

Ainsi lorsqu'en 1882 nous avons voulu établir une action commune entre les intéressés de la Division dont la Ville de Trois-Rivières est le centre, et que nous réclamions des représentants du commerce et de l'industrie, des autorités et des notables, une adhésion ou le concours, nous vîmes que trop tôt que l'un et l'autre nous fit également défaut.

Pourtant ce concours aurait été nécessaire pour arriver à unité d'action, indispensable pour se former une idée juste de notre situation économique et pour préparer la voie à cette indépendance relative qui est l'attribut distinctif des grands centres.

Aussi dans les circulaires qui accompagnaient notre questionnaire en 1882 et 1884 nous ne cessions d'insister sur cette nécessité. Nous cherchions surtout à faire ressortir la position quasi-privilegiée de Trois-Rivières, position qui nous permet de réunir, à très peu de frais et sur un rayon d'au-delà trente lieues, tous les produits d'une vaste et fertile région. A cet avantage, ajoutant les facilités de communication pour déverser sur l'intérieur les produits de l'étranger et, avec les mêmes communications, la possibilité d'amener sur un Port plus rapproché de la mer une notable portion du trafic des Provinces d'en haut, nous nous trouvions suffisamment autorisés pour prétendre que pour prendre rang parmi les plus privilégiés, il fallait seulement connaître nos ressources, savoir quelle était la quantité et la valeur de